



**COMMUNAUTE DE COMMUNES
CHARENTE ARNOULT CŒUR DE SAINTONGE
PROVES VERBAL
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 JUIN 2012**

L'an deux mille douze, le 21 juin à 18 H, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, au CAT LA FERME DE MAGNE à Sainte Gemme.

PRESENTS : M. BARREAUD, Président,

M GRENON, DOUBLET, GAILLARD, MACHEFERT, MAYAU, Mme RIVIERE Vice-présidents,

Mmes, SIGNAT, MILLERAND TURGNE BOURSQUOT, Mrs MOREAU, GANDAUBER, MACAUD, MICHAUD J, POCH, GRELAUD, GAILLOT, ROULIN, MAJEAU, LOUVET, AUBERT, MICHAUD R, DRUGEON, LOURDE, BACHEREAU, RAGEAU,

Excusés : M. GAILLARD, BUREAU délégué Mme Jacqueline POIGNET GRADAIVE délégué suppléant Mme Josselyne DUPEUX, LE POULIQUEN délégué M. Claude BOUCHER, FRANÇOIS, LUTARD

Date de la convocation : 11 juin 2012.

Présents : 29

Secrétaire de séance : Monsieur Olivier MACAUD.

En prologue de ce Conseil, Sylvain BARREAUD donne la parole à Christian LAGUERRE et aux animatrices du CLAS pour présentation d'un bilan.

1) RPI La Vallée Geay Romegoux

Animé par Elsa MUSSEAU, le CLAS a concerné 8 enfants de cycle 3 à la Vallée le mardi et 10 enfants de cycle 2 à Romegoux le vendredi. Concernant le nombre de CP, il apparaît que leur nombre était trop important pour pouvoir travailler efficacement en groupe. Il faudra étudier la possibilité l'an prochain de réduire ces effectifs de CP. La transition entre le temps scolaire et le temps CLAS à 16h30 est aussi à améliorer. Elsa MUSSEAU a été soutenue dans ses actions par PARCOLLET Jean-Luc, un bénévole permettant le travail en petits groupes à Romegoux.

Concernant les résultats, enseignants et animateurs se sont rencontrés tout au long de l'année scolaire et ont noté les mêmes évolutions positives des enfants venant au CLAS. Certains très timides, ne prenant pas la parole en classe se sont révélés. Dans la globalité, les résultats sont positifs. Chaque enfant a progressé à son rythme. Les enseignants ont constatés des changements comportementaux : les enfants écoutent, se respectent, sont plus concentrés, ont pris confiance, et participent plus.

Deux grands projets ont été menés sur l'année :

- un atelier d'expression corporelle et artistique menant à une création théâtrale présentée aux familles et aux enseignants en février 2012
- un atelier nature et environnement menant à un rallye nature le dimanche 17 juin 2012 organisé pour les familles, les enseignants et les partenaires.

Les familles sont impliquées dans le CLAS à travers ces actions et en participant si elles le désirent aux 20 dernières minutes des séances. Un travail auprès de familles n'ayant pas accepté de confier leur enfant au CLAS sera aussi à envisager. Ponctuellement, le soutien des assistantes sociales peut s'avérer utile pour aider ces familles à franchir le pas. Enseignants et animateurs ont noté qu'il n'y avait pas eu d'ostracisme des enfants fréquentant le CLAS comme redouté au départ.

2) Ecole Primaire de Beurlay

Animé par Aurélie PIGEOT, le CLAS a commencé seulement début janvier suite à la désaffectation de Pont l'Abbé d'Arnoult prévu initialement. Il a concerné 11 enfants du CP au CE2, 3 filles et 8 garçons. Le constat concernant les CP est identique à celui de La Vallée, les enfants de ce niveau réclament beaucoup d'investissement individuel. Il y a aussi trop d'écart entre les CP et les CE2. Dans l'éventualité d'une poursuite du travail l'an prochain, les classes de CE1 et CE2 seront la cible prioritaire. Deux bénévoles ont apporté leur soutien, une le mardi et une le vendredi.

Deux projets ont été menés à bien pendant l'année scolaire

- écriture d'un livre avec une histoire basée sur la vie locale. Cet ouvrage a été envoyé à Madagascar par l'intermédiaire de la personne bénévole intervenant avec l'animateur CLAS.
- Découverte du patrimoine par la création d'un jeu de monopoly basé sur les rues de Beurlay, leur histoire, la géographie de la commune.

Ceci a permis de développer les notions de gestion des données, d'organisation, de compréhension de texte, de responsabiliser l'enfant et le rendre autonome.

La relation avec les familles s'est mise en place progressivement tout au long de l'année, lorsque les familles venaient chercher leur enfant à l'école.

3) Ecole primaire de Nieul les Saintes présenté par C. Laguerre, Marion Wetteren étant absente.

Animé par Marion WETTEREN, le CLAS a commencé en novembre et a concerné 9 enfants de cycle 3. Le bilan apparaît aussi positif. Selon Mme SELETTI, directrice de l'école, le travail en petit groupe est bénéfique par rapport au grand groupe. La stigmatisation du début d'année de ces élèves a disparu. Au contraire, d'autres veulent venir au CLAS. Le CLAS a un rapport différent avec l'école.

Ces enfants ont des problèmes souvent liés au comportement influençant les résultats scolaires des enfants trop timides, n'ayant pas confiance en eux, et participant peu en classe.

Deux projets ont été menés à bien pendant l'année scolaire :

- projet sportif tous les mardis. La pratique sportive est une étape importante permettant d'agir sur la motricité et la socialisation de l'enfant (respect des règles). Il favorise l'estime de soi et canalise l'énergie des jeunes. Il permet la coopération constructive plutôt que des échanges violents.
- Projet culturel, réalisation d'un journal. L'objectif est de faire redécouvrir leur environnement, leur commune à travers des interviews des acteurs économiques et culturels. Les supports photographiques et écrits permettront à chacun de pouvoir s'exprimer selon ses goûts, ses aptitudes.

Il faut noter les bons retours des parents qui voient peu à peu le positif du CLAS. Ils ont fini par descendre de leur voiture pour demander des conseils ou encore pour s'intéresser à l'activité réalisée par leur enfant et demander comment la séance s'est déroulée. Il y a aussi un investissement aux sorties ou encore aux rencontres plus importantes.

La mairie a mis à disposition ses locaux pour accueillir ces enfants en dehors de l'école.

Deux bénévoles ont aidé l'animatrice tout au long de l'année, une le mardi, une le vendredi.

4) Les conclusions

Il ressort de la réunion la volonté de la part des enseignants de poursuivre les ateliers CLAS pour la rentrée prochaine avec le soutien des mairies et de la Communauté de Communes. Le professionnalisme des encadrants a été noté. La peur initiale d'ostraciser certains élèves a complètement disparu. L'implication des familles, difficile au départ, peu de monde aux réunions d'information, a grandi au fil des mois. Enfin, la notion d'aide aux devoirs a disparu laissant place à un éveil culturel, environnemental et à une amélioration des comportements des enfants. Patrick DECLEIN (CAF), lors d'une restitution a félicité les animatrices pour leur travail soulignant que leur action était réellement dans la droite ligne des circulaires CLAS et servait d'exemple aux autres CLAS du département. La CDC réfléchira à la reconduction de ces trois CLAS et dans quelles communes ils pourraient avoir lieu.

Monsieur le Président remercie les intervenants, les félicite pour leur investissement dans une action qui au vu des résultats devrait être pérennisée par la Communauté de communes.

Monsieur le Président ouvre la séance du conseil Communautaire.

APPROBATION PV DU 12 AVRIL 2012.

Adopté à l'unanimité

TRAVAUX DE LA CIID.

La Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) s'est réunie pour la 1^{ère} fois le lundi 11 juin dans les locaux de la Communauté de Communes. Elle remplace les commissions communales pour les établissements à caractère professionnel et doit donc, de ce fait, se positionner sur des établissements relevant du territoire de la CDC. A cet effet, Le Président a regretté, auprès des représentants de l'administration fiscale, que toutes les communes ne soient pas représentées au sein de cette commission.

La commission a relevé l'absence de quelques professionnels récemment installés sur notre territoire et a demandé aux services fiscaux de nous fournir une liste exhaustive des professionnels recensés par leurs services.

PROPOSITION DE REPARTITION DU PFIC POUR 2012.

Monsieur le Président rappelle que conformément aux orientations fixées par le Parlement en 2011, l'article 144 de la loi de finances initiale pour 2012 a institutionnalisé un mécanisme de péréquation horizontale pour le secteur communal, appelé Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC).

A ce titre, notre dotation s'établit à 78 882 euros. 18 365 euros pour la Communauté de Communes et 60 517 euros à répartir entre les communes. L'adoption de cette répartition, elle, ne nécessite pas de délibérer.

Cette répartition pourrait être remplacée par une répartition *dérogatoire en fonction du Coefficient d'Intégration Fiscale* (CIF) qui nécessiterait une adoption à la majorité des 2/3 du Conseil Communautaire ou par une répartition *dérogatoire libre* mais qui nécessiterait une adoption à l'unanimité.

Suite à la réunion de la commission des finances d'hier soir, Monsieur le Président propose aux membres du Conseil Communautaire d'opter pour un choix de répartition, en l'occurrence celui de la répartition de droit commun telle qu'elle est proposée par la circulaire préfectorale.

Adopté à l'unanimité

CHANGEMENT DE DELEGUE SUPPLEANT : PLASSAY.

Monsieur le Président informe les membres du Conseil Communautaire que par délibération en date du 15 mai 2012, la commune de Plassay a procédé au remplacement de son délégué communautaire suppléant en élisant Monsieur Didier DELEZAY en lieu et place de Madame Isabelle BRUNET.

Monsieur le Président souligne qu'il convient d'acter ce changement par un vote du Conseil Communautaire.

Adopté à l'unanimité

MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE : BEURLAY

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil qu'une première délibération prise au conseil communautaire du 12 avril a acté cette délégation de maîtrise d'ouvrage.

Il convient ici de délibérer sur le plan de financement accompagné des demandes de subventions à déposer auprès du Conseil Régional et du Conseil Général.

L'avant-projet remis par Pact Charente-Maritime à qui a été confiée la maîtrise d'œuvre estime le projet à 194 200 € HT soit 232 263,20 € TTC. La rémunération de Pact Charente Maritime est estimée à 19 420 € HT, soit 23 226,32 € TTC.

Nature des Dépenses H T		Nature des Recettes	
		FRIL - Région	53 405
Travaux	194 200	Conseil Général	55 200
		P I G – Pays Saintonge	7 500
Mission Pact Charente-Maritime	19 420		
		Autofinancement	97 515
Total des Dépenses	213 620	Total des recettes	213 620

Il convient donc d'autoriser Monsieur le Président à solliciter les subventions auprès des différents organismes et signer tous documents relatifs à ce projet.

Adopté à l'unanimité

VIREMENTS DE CREDITS.

Monsieur le Président soumet ces virements de crédits à l'approbation des membres du Conseil Communautaire.

BUDGET PRINCIPAL

Recettes investissement

45867	Travaux foot Beurlay Régularisation écritures intégration travaux	446.83
021	Virement de la section de fonctionnement	334 128 €
4582179	Rénovation Maison des Pierreux Crazannes	238 000 €
458278	Beurlay Rénovation Bât La Poste	116 000 €
	TOTAL	688 574.83

Dépenses investissement

1068	Travaux foot Beurlay Régularisation écritures intégration travaux	446.83
28182-040	Amortissement Opération d'ordre Régularisation écritures	128 €
458178	Beurlay Rénovation Bât La Poste	260 000 €
458179	Rénovation Maison des Pierreux Crazannes	421 000 €
2313-42	Remise à neuf rideaux salle réunion à CDC	7 000 €
	TOTAL	688 574.83

Recettes fonctionnement

7811-042	Amortissement Opération d'ordre Régularisation écritures	128 €
	TOTAL	128 €

DÉPENSES FONCTIONNEMENT

023	Virement de la section d'investissement	334 128 €
678	Autres charges exceptionnelles	- 334 000 €
	TOTAL	128 €

BUDGET OM

RECETTES FONCTIONNEMENT

778	Remboursement sinistre	6 600 €
-----	------------------------	---------

DÉPENSES FONCTIONNEMENT

6068	Autres matières et fournitures	5 400 €
6288	Divers (remplacement centre de gestion)	500 €
673	Titres annulés redevance années antérieures	700 €
	TOTAL	6 600 €

DÉPENSES investissement

2188-36	containers	20 000 €
2312-27	Travaux déchetteries	1 000 €
266	Autres	-21 000 €

Adopté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES.

✓ **Subventions aux associations.** La commission des finances, sur proposition de Sylvain BARREAUD, a validé le soutien aux clubs sportifs. Cette action avait été actée par la commission Subventions au Secteur Associatif.

Le principe est d'attribuer aux clubs sportifs qui ont répondu à notre enquête une aide de 10 euros par licenciés âgés de 6 à 16 ans. Cette aide étant majorée de 20 euros par licenciés pour les clubs ayant une école labellisée.

A ce dossier, Monsieur le Président propose en complément d'attribution, une subvention de 5 000 euros pour le secteur Jeunesse.

Adopté à l'unanimité

✓ **Arrêt de travail Tony CHAINTRIER.** Monsieur le Président informe les membres du Conseil Communautaire d'un accident du travail dont a été victime Tony Chaintrier. Dès que nous aurons des nouvelles sur la durée de cet arrêt, nous en informerons aussitôt les communes

✓ **Rôle des Ordures Ménagères.** Monsieur le Président informe qu'il a été déposé aujourd'hui à la trésorerie.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 20 H 30.

A Saint Porchaire, le 4 juillet 2012.

Le Président,

Sylvain BARREAUD.